
*Sommaire***1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS**

- 1.1 Nota: gestion sélective des déchets de chantier.
- 1.2 Nota: visite des lieux obligatoire.
- 1.3 Nota: études et plans d'exécution.
- 1.4 Nota: normes et règles de mise en oeuvre.

2 PLOMBERIE

- 2.1 **Déplacement réseau de chauffage chaufferie**
- 2.2 **Distribution eau froide**
- 2.3 **Chauffe eau instantané de production d'eau chaude**
- 2.4 **Réseau PVC d'évacuation**

3 SANITAIRES

- 3.1 **Lavabo de 55cm**
 - 3.2 **Cuve à laver 60x50cm**
 - 3.3 **Lavabo PMR**
 - 3.4 **WC PMR suspendu**
 - 3.5 **WC suspendu**
 - 3.6 **Urinoirs**
 - 3.7 **Bonde de sol**
 - 3.8 **Miroir**
 - 3.9 **Essai et mise en service**
-

1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS

1.1 Nota: gestion sélective des déchets de chantier.

Il est rappelé que les déchets de chantier de toutes natures feront l'objet d'un tri sélectif.

Pour les déchets autres que ceux en provenance des démolitions et dépose, chaque entreprise assurera le triage sélectif des déchets et stockage dans les bennes ou conteneurs prévus à cet effet sur les aires de stockage. Il en assurera le coût de l'élimination au travers de la gestion « prorata ». Le titulaire du lot n° 01 Gros œuvre Maçonnerie est chargé de l'organisation matérielle et de la rotation des bennes de chantier.

Catégorie de déchets :

Les déchets sont classés en 3 grandes catégories :

- Déchets dangereux (D).
- Déchets ménagers et assimilés (D.M.A).
- Déchets inertes (I).

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Brûler les déchets sur les chantiers (loi 61-842 du 2 août 1961 et 92-646 du 13 juillet 1992).
- Abandonner ou enfuir des déchets quels qu'ils soient, même « inertes », dans des zones non contrôlées administrativement comme par exemple des décharges sauvages ou les chantiers.
- Mettre en centre de stockage de classe 3 des déchets non « inertes » (loi 92-646 du 13 juillet 1992).
- Laisser les déchets spéciaux sur le chantier.

Ce qu'il faut faire :

Séparer les 4 types de déchets suivants :

- Déchets inertes.
- Déchets industriels banals autres que les emballages.
- Déchets d'emballages.
- Déchets industriels spéciaux.
- Valoriser les déchets d'emballages.

Le tri sera effectué au plus près des sources de production.

Le titulaire du présent lot s'acquittera de son obligation de tri sélectif en déposant leurs déchets pré-triés dans les bennes prévues à cet effet sur une aire spécifique.

Le stockage des déchets se fera :

- Soit en benne ouverte (benne bateau ou benne avec porte) d'une hauteur qui permette la vidange aisée des déchets.
- Soit en benne fermée avec couvercle ou conteneur pour les déchets spéciaux (pour éviter le surcoût d'élimination d'eau souillée).
- Soit en benne fermée ou bâchée pour les déchets que les intempéries prolongées pourraient rendre impropres à la valorisation.
- Soit en big bag (conteneur souple).
- Soit autres (fûts, conteneur pour les métaux non ferreux par exemple).

Caractéristiques des conteneurs et bennes :

Sur la zone d'entreposage des déchets seront au minimum présents :

- Un conteneur pour les déchets dangereux (D) (pots de peinture, résidus de colle, emballages divers de produits toxiques).
- Une benne destinée aux matériaux mélangés non valorisables ou souillés destinés à la décharge de classe 2 (plaques de plâtre polystyrène, etc...).
- Une benne pour la ferraille.
- Une benne pour les déchets inertes ou assimilés (gravats, carrelage, béton, plâtre, etc...).
- Une benne pour les déchets ménagers et assimilés (DMA) valorisables (bois, carton, housse plastiques en polyéthylène, film polyane, polystyrène, PVC, etc...).

1.2 Nota: visite des lieux.

L'Entrepreneur pourra se rendre sur place pour observer en détail les travaux à réaliser.

Il chiffrera les présents articles en fonction de ses observations et de ses connaissances techniques et professionnelles.

1.3 Nota: études et plans d'exécution.

Afin de garantir une parfaite réalisation suivant règles et normes en vigueur, l'entreprise aura à sa charge l'étude d'exécution (calculs et plans de réalisations).

L'entreprise fournira tous détails nécessaires à la réalisation de ces travaux (montant des études implicitement prévues dans les prix unitaires).

2 PLOMBERIE

2.1 Déplacement réseau de chauffage chaufferie

Modification du réseau de chauffage après le départ de la chaudière suite à la création de la trémie d'ascenseur

- En tube d'acier noir avec protection anti rouille
- Reprise du calfeutrement des tuyaux par coquille de laine minérale 40mm avec protection en toile de verre et enduit vynile de finition anti poussière
- Evacuation de l'ancien réseau

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre, essais...

Localisation :

Chaufferie

Suivant plans Architecte.

2.2 Distribution Eau Froide

La distribution Eau Froide sera réalisée à partir de la panoplie eau froide existante dans l'atelier et distribuera l'ensemble des équipements portés sur les plans

Elle sera réalisée :

- en tubes Cuivre recuit jusqu'au Ø20/22 mm sous fourreaux ICT en encastrés dans les formes ou ravoirage pour l'extension
- en tubes Cuivre écroui posés en apparent sur colliers jusqu'au Ø 50/52 mm assemblés par brasure y compris pentes de vidange, coupes, coudes, supports, fixations et toutes sujétions.

Toutes les pièces de raccordements (y compris sur les réseaux existants), supports, fixations, colliers isophoniques, fourreaux de traversée de parois verticales et horizontales, ragréages seront également compris au titre du présent lot.

De plus en fonction du parcours des tuyauteries, il sera fourni et posé d'une part des purgeurs manuels DN 10 à tous les points hauts de la distribution, et, d'autre part des vannes de vidange aux points bas de la distribution permettant une vidange complète des réseaux.

L'entrepreneur assurera la fourniture et la pose de la totalité des fourreaux qui seront à installer pour chacune des traversées de murs, de planchers et de cloisons. Ces fourreaux seront en PVC et dépasseront de 2 cm de part et d'autre du revêtement fini de la paroi.

Le vide entre le fourreau et la tuyauterie sera bouché au moyen de plâtre ou de mortier.

Sur la distribution générale ainsi qu'aux pénétrations dans les locaux, il sera fourni et posé des vannes d'isolement partiel des réseaux, y compris étiquettes de repérage en matière synthétique, gravées en creux. Ces vannes seront de type boisseau sphérique 1/4 de tour à passage intégral avec étiquette de repérage, en matière synthétique, gravée en creux.

Les canalisations seront désolidarisées de la structure des bâtiments par l'intermédiaire de colliers résilients. Ces colliers ne devront pas être trop comprimés. Ils seront de marque Mupro ou équivalent et comprendront un écrou soudé M8 ou M12, un collier en acier galvanisé, une garniture insonorisante (18 dB(A)) ; Les traversées de parois et dalles seront réalisées sous fourreaux résilients de faible épaisseur (3 à 5 mm).

La distribution terminale utilisera les diamètres suivants :

- • lavabo ou évier DN 15 14/16 mm
- • WC avec chasse DN 10 12/14 mm

NOTA : l'alimentation du bac à laver de la salle de dessin au Niv2 cheminera dans le plafond de l'atelier au Niv0, traversera le mur de la chaufferie et montera jusqu'au Niv 2

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Lavabo salle de dessin Niv2
Suivant plans Architecte.

2.3 Chauffe-eau instantané de production d'eau chaude

Fourniture et pose d'un Chauffe eau instantanée de marque ATLANTIC ou équivalent
Résistance blindée avec résistance ohmique de protection
Capacité de 20 litres
Puissance 2000W

Le chauffe-eau sera raccordé par l'intermédiaire des équipements réglementaires tels que :

- Un groupe de sécurité
- Des vannes d'isolement 1/4 de tour sur chaque orifice hydraulique
- Le raccordement électrique sur attente de l'électricien mise à disposition pour permettre le raccordement sur le boîtier du ballon.

Localisation :

Salle de dessin Niv2
Suivant plans Architecte.

2.4 Réseaux PVC d'évacuation

Les réseaux seront exécutés en tubes de PVC (de réaction au feu Type M1) assemblés par emboîtements et collage y compris coudes, coupes, pentes, supports, fixations et toutes sujétions...

Toutes les pièces de raccords (y compris sur les réseaux existants), supports, fixations, colliers isophoniques, joints, fourreaux de traversées de parois verticales et horizontales, ragréages seront également compris au titre du présent lot.

L'entrepreneur assurera la fourniture et la pose de la totalité des fourreaux qui seront à installer pour chacune des traversées de murs, de planchers et de cloisons. Ces fourreaux seront en PVC et dépasseront de 2 cm de part et d'autre du revêtement fini de la paroi.

Le vide entre le fourreau et la tuyauterie sera bouché au moyen de plâtre ou de mortier.

Diamètres de raccordement

Les réseaux d'évacuation répondront également aux spécifications acoustiques définies au chapitre "Distribution Eau Froide".

Les équipements seront raccordés aux réseaux principaux en :

- lavabo • évier • WC

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3 SANITAIRES

L'entrepreneur du présent lot assurera la fourniture et la pose de l'ensemble des équipements sanitaires définis sur les plans ainsi que dans le présent document.

Tous ces équipements posséderont le label NF et auront un classement E.A.U. en cours.

La robinetterie possèdera un classement E0C2A2U3 pour les éviers et lavabos et E1C2A2U3 pour les douches et sera raccordée au moyen de flexibles armés.

L'entrepreneur prendra également à sa charge :

- la présentation du matériel au Maître d'Ouvrage avant mise en œuvre pour acceptation des modèles et des coloris ;
- le montage des équipements sanitaires y compris supports et fixations (la visserie apparente sera de type laiton chromé) appropriés à la nature du support (béton, bois, plâtre) ;
- la fourniture et la pose de la robinetterie, des systèmes de vidage, siphons, clapets, y compris joints et accessoires nécessaires de mise en œuvre et de finitions (il sera prévu un siphon par appareil).

Nota : Tous les percements, ragréages et étanchéité, scellements, y compris dans les faïences et carrelages seront prévus au titre du présent lot.

3.1 Lavabo de 55cm et mitigeur

- 1 lavabo en porcelaine vitrifiée avec trop-plein de dimensions 55 cm y compris supports, fixations, de marque ALLIA Type PRIMA, ou similaire
 - 1 colonne hauteur : 680 mm pour lavabo ci-avant OU fixations en autoportant et cache siphon ;
 - 1 système de vidage avec bonde à clapet, grille, trop-plein, siphon à culot démontable en PVC 40 mm et tubulure de raccords au réseau d'évacuation ;
 - 1 robinet simple mural type Presto 504 ou similaire.
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.2 Cuve à laver 60x50cm et mitigeur

- 1 cuve à laver porcelaine avec trop-plein de dimensions 60 x 50cm de marque ALLIA type PUBLICA ou similaire
- 1 système de vidage avec bonde à grille, siphon à culot démontable en PVC 40 mm et tubulure de raccords au réseau d'évacuation ; la bonde sera de type à "surverse" avec siphon décalé permettant l'accès aux utilisateurs en fauteuil roulant ;
- 1 mitigeur chromé à tête 3/4 de tour à cartouche céramique pour lavabo avec bec fixe, tirette de vidage, système hydro économe avec 2 crans et bouchon mousseur auto régulé, clapets anti-retour (classement E0C2A2U3).

La cuve sera installée à une hauteur conforme aux prescriptions "Handicapés".

- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Salle de dessin Niv2
Suivant plans Architecte.

3.3 Lavabo PMR et mitigeur

- 1 lavabo en porcelaine sans trop-plein de dimensions 55 x 52,5cm de marque ALLIA type LATITUDE ou similaire
 - 1 système de vidage avec bonde à grille, siphon à culot démontable en PVC 40 mm et tubulure de raccords au réseau d'évacuation ; la bonde sera de type à "surverse" avec siphon décalé permettant l'accès aux utilisateurs en fauteuil roulant ;
 - 1 robinet simple mural type Presto 504 ou similaire.
- Les lavabos seront installés à une hauteur conforme aux prescriptions "Handicapés".
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.4 WC PMR suspendu

- Cuvette suspendue en porcelaine vitrifiée à fond creux de marque ALLIA PRIMA COMPACTE ou équivalent,

- Bâti support de marque GEBERIT ou équivalent, comprenant un ensemble complet prémonté avec réservoir de chasse 3/6litres, fixé sur un bâti support métallique avec fixation de la cuvette suspendue réglable, coude d'évacuation ø90mm, pieds réglables
- Plaque de commande frontale
- Manchon de raccordement
- Abattant simple
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.5 WC suspendu

- Cuvette suspendue en porcelaine vitrifiée à fond creux de marque ALLIA PRIMA COMPACTE ou équivalent,
- Bâti support de marque GEBERIT ou équivalent, comprenant un ensemble complet prémonté avec réservoir de chasse 3/6litres, fixé sur un bâti support métallique avec fixation de la cuvette suspendue réglable, coude d'évacuation ø90mm, pieds réglables
- Plaque de commande frontale
- Manchon de raccordement
- Abattant simple
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.6 Urinoir

- Cuvette de type Appluqe P2641 de marque PORCHER ou équivalent en porcelaine vitrifiée.
- Bonde à grille chromée
- Siphon bouteille
- Système de fixation
- Robinetterie temporisée type Press de marque GROHE ou équivalent
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.7 Bonde de sol

Fourniture et pose de bonde de sol inox 15x15cm

- Siphon extra plat
- Raccordement sur réseau PVC en attente du lot GO
- Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.8 Miroir

- Miroir mural épaisseur 4 mm avec lisse en Aluminium satiné de fixations hautes et basses et fixations.
- Dimensions : 50 x 125 cm
Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Sanitaires extérieurs Niv 0
Suivant plans Architecte.

3.9 Essai et mise en service de l'installation

L'ensemble des essais, réglages des installations, la mise en service et l'information de l'utilisateur sur le fonctionnement et l'entretien des équipements du présent lot seront compris dans la proposition de l'entreprise, ainsi que la fourniture au Maître d'Ouvrage d'une fiche récapitulative des essais (essais COPREC) effectués et d'une notice d'utilisation et d'entretien.
